

Publié le 7 mai 2020

## Covid-19 - Les clés de la réussite du déconfinement

Le 5 mai s'est tenu le webinaire « Dirigeant d'Epl : comment se préparer à l'après-crise et réorganiser son activité ? », qui s'inscrit dans les événements Epl réseau management. 91 dirigeants d'Entreprises publiques locales, adhérentes à la Fédération des Epl, ont répondu présents. L'objectif de ce rendez-vous était d'apporter un accompagnement à la sortie du confinement. Il a également été l'occasion de répondre à l'ensemble des questions des dirigeants.



A partir du 11 mai prochain, le gouvernement français met en place un déconfinement progressif. Pour les dirigeants, plusieurs questions se posent et l'enjeu managérial est grand. Quelles mesures de sécurité mettre en place ? Comment réintégrer les collaborateurs dans l'entreprise ? Qu'est-ce que cela implique ?

Les trois experts qui sont intervenus ont apporté des éléments et des clés de réponse :

- **Marie Courrouyan**, Responsable juridique Pôle intermétiers à la Fédération des Epl, sur le cadre juridique du déconfinement ;
- **Delphine Paulet**, Experte en Leadership organisationnel, coach pour Exécutifs et Directrice de la Faculté Mazars University, sur les enjeux de l'accompagnement managérial ;
- Et le **Docteur Robert Sebbag**, Médecin infectiologue et psychiatre à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, sur la maîtrise des paramètres et risques médicaux.

De nombreuses questions ont été posées aux intervenants sur :

- Les obligations juridiques de l'employeur et sa responsabilité pénale
- Le retour des salariés dans les locaux de l'entreprise
- Le cas des salariés à risque
- Les risques de propagation du virus
- La communication auprès des salariés
- Le maintien du télétravail
- La mise à disposition de matériel de protection

- L'accueil du public au sein des locaux

Suite au webinaire, nous avons souhaité mettre à votre disposition une **check-list de déconfinement**, réalisée en collaboration avec les intervenants, dans laquelle nous avons établi une liste de questions et de pratiques pour la réouverture des bureaux et la (re)mise en route du travail présentiel.

**Vous pouvez la télécharger dès à présent à la fin de cet article.**

Les procédures, communiquées dans ce document, seront amenées à évoluer en fonction de la situation sanitaire locale et nationale, visant à alléger, ou renforcer, les conditions de sécurité.

***Un guide des mesures à prendre en termes de sécurité et santé physique et mentale des salariés en vue du déconfinement*** a également été édité par Marie Courrouyan, et est disponible ci-après.

Lire aussi

### **[Covid-19 - Guide des mesures à prendre en termes de sécurité et santé physique et mentale des salariés en vue du déconfinement](#)**

La Fédération des Epl tient à remercier chaleureusement les intervenants du webinaire qui ont apporté un éclairage précieux sur la situation actuelle.

Pour plus d'informations :

**Perrine GOUÉREC**, Chargée de missions Animation et développement du réseau  
[p.gouerec@lesepl.fr](mailto:p.gouerec@lesepl.fr) - 07 86 86 67 02

Pour vos questions juridiques :

**Marie COURROUYAN**, Responsable juridique Pôle intermétiers  
[m.courrouyan@lesepl.fr](mailto:m.courrouyan@lesepl.fr) - 01 53 32 22 35

### **À télécharger**

Par Perrine GOUEREC